MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON

49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0
Tél. : 450 798-2276 Téléc. : 450 798-2498

FORMULAIRE POUR ORGANISME
Pour annoncer une activité sur le panneau situé dans le Parc Au-Cœur-du-Village

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME (USAGE INTERNE)

Organisme demandeur : _____
Nom du demandeur : _____
Adresse courriel : _____
Téléphone : _____

RENSEIGNEMENT SUR L'ACTIVITÉ

Titre de l'activité : _____
Évènement : _____
Date de l'évènement : _____
Endroit de l'évènement : _____

Informations complémentaires : _____
_____
_____
_____

PÉRIODE DE DIFFUSION

Début de la diffusion (souhaitée) : _____
Fin de la parution : _____

Le requérant a pris connaissance du contenu normatif au verso
et s'engage à le respecter.

_____ _____
Signature du demandeur Date

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON

49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0
Tél. : 450 798-2276 Téléc. : 450 798-2498

CONTENU NORMATIF

Durée du message :

Le message pourra paraître pour un maximum de deux semaines avant l'événement et arrêter le jour suivant l'événement.

Contenu autorisé :

Tout contenu informatif qui peut être bénéfique aux citoyens de Saint-Simon. Nous n'autorisons aucune sollicitation, sauf si elle est favorable à un organisme Simonais. De plus, aucune publicité qui donnerait un avantage pécunier à un particulier ou à une entreprise ne sera accepter.

Les organismes qui désirent publier sur le panneau d'affichage, seront invités à remplir le formulaire conçu à cet effet. Ce formulaire est disponible sur le site internet de la municipalité sous l'onglet *Services aux citoyens/Demandes et formulaires* et au bureau municipal.

Installation :

La Municipalité voit à la transmission électronique du message.

Procédure :

Le requérant doit remettre le formulaire complété et réservé à cette fin à la Municipalité, au moins 3 semaines (21 jours) avant la date de parution.

La Municipalité se réserve le droit d'accepter ou refuser de diffuser le message.